

Paris, le 10 février 2022

« Jusqu'où peut-on repousser les limites de l'Assurance ? » La Fabrique d'Assurance organise aujourd'hui son 6^e colloque annuel

En direct du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et en web-conférence, la Fabrique d'Assurance réunit experts et assureurs à l'occasion de son colloque annuel. Au programme : une réflexion sur les limites de l'assurance et les possibilités d'innovation dans le secteur. L'assureur doit-il et peut-il tout couvrir ? Quelles sont les limites de l'assurance d'aujourd'hui et de demain ? Des questions auxquelles le Livre blanc 2021 de la Fabrique d'Assurance apporte des éléments de réponse au travers de 30 propositions nées des réflexions de plusieurs dizaines de contributeurs.

Deux tables-rondes et plusieurs interventions pour nourrir les débats

Après le discours d'ouverture d'Alexandre André, Directeur général de la Fabrique d'Assurance, les participants suivent deux tables-rondes :

- La restitution des contributions au Livre blanc 2021 de la Fabrique d'Assurance, « Jusqu'où peut-on repousser les limites de l'Assurance ? », par les chefs de file des Focus France :
 - o Norbert Girard, Secrétaire général de l'Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance,
 - o Franck Le Vallois, Directeur général de France Assureurs,
 - o Séverine Salgado, Directrice générale de la Fédération Nationale de la Mutualité Française

Valéria Faure-Muntian, Députée de la Loire, membre de la Commission des finances, et Présidente du Groupe d'études Assurances de l'Assemblée nationale réagit à ces différentes réflexions.

- « L'innovation en assurance au service de quels enjeux ? »
 - o Eric Chenut, Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française,
 - o Marie-Laure Dreyfuss, Déléguée générale du Centre Technique des Institutions de Prévoyance,
 - o Florence Lustman, Présidente de France Assureurs,
 - o Alain Coheur, Président de la Commission Marché Intérieur, Producteur et Consommateur au Comité économique et social européen.

Entre ces deux tables-rondes, Stéphane Dedeyan, Directeur général de CNP Assurances, partage sa vision et ses pistes pour repousser les limites de l'Assurance, avant la conclusion par Jean-Louis Bancel, Président de la Fabrique d'Assurance.

Les débats pourront prochainement être visionnés en replay sur le site de La Fabrique d'Assurance www.lafabriquedassurance.org.

Alexandre ANDRÉ

Directeur général de La Fabrique d'Assurance



« La crise sanitaire a mis en lumière certaines limites de l'Assurance, en montrant que la société n'était pas préparée à tous les aléas. Je remercie l'ensemble des contributeurs, dirigeants ou experts qui ont cette année encore participé aux travaux de La Fabrique d'Assurance pour contribuer à dépassionner le sujet et à trouver des propositions concrètes pour faire avancer le secteur et repousser ses limites. ».

Le Livre blanc 2021 de La Fabrique d'Assurance : 30 propositions concrètes pour repousser les limites de l'Assurance

Le Livre blanc 2021 rassemble les contributions de plusieurs dizaines de participants, venant d'horizons particulièrement divers et complémentaires : juristes, avocats, assureurs, mutualistes, institutions de prévoyance, courtiers, actuaires, ressources humaines, consultants, entrepreneurs, chercheurs, universitaires, économistes, élus, hauts-fonctionnaires et acteurs technologiques...

Leurs réflexions se sont articulées autour de plusieurs thématiques: « Repousser les limites de l'efficacité », « Existe-t-il des limites à l'assurabilité ? », ou encore « L'assureur a-t-il une responsabilité sans limites ? ». Par ailleurs, en complément des trois Focus France « Assurances de personnes », « Assurances IARD » et « Métiers de l'Assurance », le Livre blanc a été cette année enrichi d'un nouveau focus relatif aux préoccupations des Français et de leurs attentes vis-à-vis de leurs assureurs.

Enfin, comme chaque année, des propositions concrètes ont été formulées par les contributeurs. À titre d'exemple :

- Donner une vision globale à l'assuré de ses contrats d'assurance, en pivotant d'une logique « produit » à une logique « assuré ».
- Simplifier le jargon technique de l'assurance et des contrats pour en faciliter la compréhension.
- Améliorer la lisibilité des garanties.
- Favoriser, pour les risques de prévoyance, la création de couvertures minimales généralisées et de qualité, afin de garantir un minimum vital accessible à tous en cas de survenance d'un aléa de la vie.
- Concernant l'assurance emprunteur, décorrélérer le taux d'assurance et le taux d'usure pour améliorer l'accès à l'assurance, car plus une personne est en risque aggravé, plus le taux de son assurance est élevé et moins la personne peut accéder à un crédit et à la couverture associée.
- Créer des partenariats public / privé assurantiels pour anticiper le caractère systémique de certains risques, pour répondre aux difficultés de certaines filières économiques à s'assurer ou à appréhender des risques émergents.
- Construire un socle minimal de connaissance du risque cyber et clarifier le cadre légal relatif aux cyber-risques /cyber-attaques en précisant notamment la législation, par exemple en matière d'assurabilité du paiement des rançons.
- Travailler à un cadre favorisant le développement des entreprises d'assurance qui élargissent leurs engagements en faveur du développement des activités économiques et humaines, en les aidant à supporter les coûts de cette transition.
- Jouer un rôle d'incitation auprès des assurés (entreprises et particuliers) pour la prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux à des fins de prévention.

Plus que jamais, l'Assurance doit faire preuve de résilience mais également montrer que son secteur est capable de s'adapter, d'innover et de se renouveler.

À propos de La Fabrique d'Assurance

La Fabrique d'Assurance est une association réunissant des assureurs et des experts d'horizons différents au travers d'ateliers, de colloques et d'outils digitaux. Inspiré des « Fab lab », la Fabrique de l'Assurance est née en 2015 d'une volonté commune avec les dirigeants de CNP Assurance d'imaginer ensemble les réponses aux besoins d'aujourd'hui et de demain des assurés. La Fabrique d'Assurance se veut être un point de rencontre et de dialogue pluridisciplinaire. L'association a pour vocation d'impulser une dynamique innovante en s'éloignant des schémas classiques. Dans cette approche, les enjeux de l'Économie Sociale et Solidaire sont au centre de nos réflexions.

Contacts

Alexandre André

01 42 18 88 09

contact@lafabriquedassurance.org

